



Commune de Bex

Entretien hivernal sur les routes communales

Tronçons non déneigés

Les tronçons de routes ci-après ne seront pas déneigés, ni traités avec des produits antidérapants ou à dégeler :

- le DP 178 - chemin de la Tour ;
- les DP 284 et 149 - près des anciennes cibleries de Vauvrise ;
- les DP 131 et 132 - route des Mûriers ;
- le DP 171 - en amont du chemin des Valentines ;
- les DP 1174 et 1176 - route du Lovaret ;
- le DP 1242 - chemin de Chéran ;
- les DP 1115 et 1301 - chemin du Champ-de-la-Blanche ;
- le DP 1102 - chemin de Bonnesson ;
- les DP 1280 et 1283 - chemin de Plan Saugey ;
- le DP 1201 - route du Roc-à-l'Aigle ;
- les DP 1217 et 1221 et parcelle 4329 - chemin de Matélon

Tronçons fermés à la circulation

Les routes suivantes seront interdites à la circulation en fonction des conditions hivernales. Cette disposition pourra être adaptée selon l'évolution des conditions météorologiques :

- les DP 1255 et 1256 - route du Pont de Nant ;
- les DP 1203, 1204, 1207, 1210 et 1212 - route des Pars ;
- les DP 1235 et 1243 - route des Torneresses ;
- Les parcelles 4346 et 4850 - chemin de Matélon ;
- La route de Solalex (Cergnement – Solalex)